



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[LE JOURNAL DU DIMANCHE] Grand âge : pour une réforme globale. Par Laurent Berger et Éric Chenut

SI LE DEGRÉ de civilisation se mesure à la façon dont sont traités les plus fragiles, que conclure des conditions de vie réservées aujourd'hui à certains seniors en perte d'autonomie ? Derrière les chiffres et les rapports sur le grand âge, il y a des personnes en souffrance, parfois atteintes dans leur dignité. Des aidantes et des aidants dont les sacrifices ne suffisent pas à garantir une prise en charge respectueuse.

Des soignantes et des soignants ne pouvant plus offrir l'accompagnement espéré. Malgré l'évidence démographique, les pouvoirs publics n'accompagnent pas l'effort de transformation nécessaire à la prise en charge de la perte d'autonomie. Le report systématique d'une grande loi n'est plus possible. Le prochain gouvernement devra concrétiser une véritable loi autonomie financée à la hauteur des enjeux et tracer un cadre d'accompagnement digne.

D'abord en agissant sur la prévention. Il est souvent possible de retarder ou d'éviter la perte d'autonomie ou son aggravation, grâce à la prévention des chutes ou à la lutte contre l'isolement.

Ensuite en améliorant la qualité des soins et de l'accompagnement, très dépendante des moyens humains déployés. C'est d'un booster d'attractivité dont le secteur a besoin. Avec une reconnaissance des personnels, financière certes, mais aussi des conditions de travail dignes, des taux d'encadrement renforcés et des perspectives professionnelles diversifiées.

(suite de l'article dans document)



Documents

[Grand âge : pour une réforme globale](#)